

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON, PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arriérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc. 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions
rales.

Ceux qui désirent s'adresser, tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront
avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec
ont bien voulu se charger de l'agence de la
"Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. ABONNEMENT :
\$1 PAR AN. Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. \$1 PAR AN

SOMMAIRE

Revue de la Semaine : Itinéraire de la visite épiscopale de Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque de Québec.—Adresse à Sa Sainteté le Pape Léon XIII, présentée par les députés catholiques des deux Chambres du Parlement de la Puissance du Canada; Son Eminence le cardinal Siméoni annonce à l'Hon. M. Hector Langevin qu'il a présenté cette adresse à Sa Sainteté Léon XIII qui l'a accueillie avec effusion de cœur et a manifesté sa haute satisfaction de l'affectueux attachement que lui témoignaient les députés catholiques du Parlement et du Sénat.—Conversion de trente ministres anglicans.—Le Révd. M. Benjamin Piquet, attaché à l'Université Laval, reçoit le titre de consultant de la Sacrée Congrégation de l'Index.—Canonisation du vénérable Libermann.—50e anniversaire de prêtrise du Révd. M. F. X. Delage, curé de l'Islet.—La grève des ouvriers à Québec; ce que doivent en penser les cultivateurs.

Causerie Agricole : Culture des prairies.

Sujets divers : Retard dans la publication de la Gazette des Campagnes; établissement d'un musée et d'une bibliothèque agricoles à Ste. Anne de la Pocatière.—Le barbeau à patates.—Couvaison des poules.—Le rôle d'évaluation dans nos campagnes.

Choses et autres : Le doriphora ou barbeau à patates en France; nécessité de leur faire une guerre à outrance dans notre Province.—Mauvaises herbes qui croissent sur les chemins municipaux.—Abeilles.—Le cultivateur doit avoir en aversion la chasse, la pêche, les promenades et les courses de chevaux.

Bibliographie : Volumes sur la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus à vendre chez MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal.

Recettes : Conservation du fromage.—Blanchissage au moyen du sou.

A nos abonnés retardataires.—Plusieurs de nos abonnés retardataires nous ont demandé de les attendre quelque temps, pour le payement de leur abonnement; il y a déjà plusieurs mois que nous attendons, et l'envoi se fait attendre. Ce retard nous est absolument nuisible; car, nous aussi, nous avons des dettes à payer; et nous comptons pour les payer sur les promesses qui nous ont été faites par plusieurs de nos abonnés retardataires. Nous l'avons souvent répété; la somme due par chacun n'est pas considérable, et ces petits montants réunis ensemble établissent une somme qui nous permettrait de faire honneur à nos affaires, si on voulait tant soit peu se gêner pour nous les faire parvenir.

REVUE DE LA SEMAINE

— Itinéraire de la visite épiscopale de 1878, dans le diocèse de Québec.

1.—Laval.....	Lundi,	10 et 11 juin.
2.—Auge-Gardien.....		11 " 12 "
3.—Sainte-Anne.....		12, 13 " 14 "
4.—Saint-Férol.....		14 " 15 "
5.—Saint-Tite.....		15 " 16 "
6.—Saint-Joachim.....	Dimanche	16 " 17 "
7.—Château-Richer.....		17 " 18 "
8.—Beauport et Saull Montmorency.....		18, 19 " 20 "
9.—Charlesbourg.....	Fête-Dieu	20 " 21 "
10.—Lac Beauport.....		22 "
11.—Stouham.....		23 " 23 "
12.—Tewkesbury.....	Dimanche,	23 " 24 "
13.—Valcartier.....		24 " 25 "
14.—Sainte-Catherine.....		25 " 26 "
15.—Saint-Raymond.....		26 " 27 "
16.—Saint-Basile.....		27 " 28 "
17.—Saint-Alban.....		28 " 29 "
18.—Saint-Casimir.....		29 " 30 "
19.—Saint-Ubalde.....	Dimanche,	30 " 1 juillet.
20.—N.-D. de Batiscan.....		1 " 2 "
21.—Groudines.....		3 " 4 "
22.—Deschambault.....		4 " 5 "
23.—Portneuf.....		5 " 6 "
24.—Cap-Saint.....		6 " 7 "
25.—Cocureuils.....	Dimanche,	7 " 8 "
26.—Sainte-Jeanne.....		8 " 9 "
27.—Pointe-aux-Trembles.....		9 " 10 "
28.—Saint-Augustin.....		10 " 11 "
29.—Ancienne-Lorette.....		11 " 12 "
30.—Saint-Ambroise.....		12, 13 " 14 "
31.—Saint-Félix.....	Dimanche,	14 " 15 "
32.—Saint-Colomb.....		15 " 16 "
33.—Sainte-Foye.....		16 " 17 "

— Mgr. l'Archevêque sera précédé par le R. P. Marinon, S. J., et par le Révd. M. Tôt, aumônier de l'Archevêché chargés tous

deux de préparer les confirmands. Il sera accompagné du R. P. Reather, S. J. et des Révds. MM. C. A. Marois, assistant-secrétaire, et O. Godin, vicaire du faubourg St. Jean.

C. A. COLLET, Ptre,
Secrétaire.

Archevêché de Québec, 10 juin 1878.

— On se souvient que, durant la dernière session du Parlement Canadien, les députés catholiques des deux chambres du Parlement ont signé une adresse à Sa Sainteté le Pape Léon XIII. Cette adresse était dans termes suivants :

“ Très-Saint Père.

“ Nous les Députés Catholiques du Parlement du Canada (et pour le Sénat, nous les membres du Sénat du Canada), présentons humblement à Votre Sainteté l'expression de nos hommages et de nos félicitations à l'occasion de votre avènement à la Chaire Pontificale.

“ Nous espérons pour votre Sainteté un règne de nombreuses années sur l'Eglise universelle et implorons pour nous-mêmes et pour notre Patrie, le Canada, la bénédiction pontificale, assurant Votre Sainteté de notre soumission filiale.”

L'Honorable M. Langevin vient de recevoir de Son Eminence le Cardinal Siméoni, Préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande, une lettre en date de Rome le 14 mai dernier.

Dans cette lettre le Cardinal Siméoni annonce qu'il a eu le plaisir de présenter au St-Père Léon XIII l'adresse “ dans laquelle les députés du Parlement et les membres du Sénat Canadien ont voulu lui exprimer leurs sentiments de respect et de dévouement filial à l'occasion de son élévation à la Chaire de St-Pierre.” Mgr Siméoni ajoute : “ Sa Sainteté m'a manifesté hautement sa satisfaction de l'affectueux attachement que ces illustres membres du Parlement et du Sénat témoignent au St-Siège, sentiment d'autant plus précieux aujourd'hui que la guerre faite à la Ste. Eglise de Jésus-Christ est plus acharnée. En même temps, Elle m'a fait remettre cet insigne document de leur foi et de leur piété à l'Eminentissime Cardinal Secrétaire d'Etat, et je crois que Sa Sainteté leur répondra elle-même.”

— On annonce la conversion simultanée de trente ministres de l'Eglise anglicane en Angleterre. Cette conversion est due à l'intervention de Pie IX, qui n'est monté au ciel que pour mieux béatifier la terre. Ayant en la dévotion de prendre le deuil et de jeûner à la mort du saint Pontife, ces ministres ont mérité d'être illuminés intérieurement de la plénitude de la vérité catholique. Plusieurs d'entre eux ont renoncé à de riches prébendes et se sont réduits volontairement à la mendicité pour demeurer fidèles à la grâce. L'un d'eux est veuf et père de dix-huit enfants. Trois d'entre eux ont abjuré dans la chapelle des dames du Sacré-Cœur de Rockhampton. Dans cette même chapelle, une jeune fille protestante, qui s'est aussi convertie, aurait vu la main de Pie IX se poser sur son épaule et la pousser dans le cœur. Et plusieurs autres personnes affirment avoir vu également cette main miraculeuse. Les journaux anglais annoncent la conversion au catholicisme de Lord Alexandro Gordon Lennox, frère du duc de Richmond et Gordon, le ministre de Sa Majesté. Un jeune ministre anglican, le Rév. Georges Whitefield, a fait aussi son abjuration entre les mains de M. Fenton, curé de Saint-Jean-de-Jérusalem, à Londres.

— Nous apprenons avec plaisir que Notre Saint Père le Pape Léon XIII vient de conférer à Mgr. Benj. Paquet, le titre de Consultant de la Sacrée Congrégation de l'Index.

C'est la première fois, croyons-nous, qu'un ecclésiastique ca-

nadien est l'objet d'un pareil honneur.

Nous félicitons à la fois, Mgr Paquet, Mgr l'Archevêque et l'Université Laval.

— Une des dernières causes de canonisation introduites sous le pontificat de Pie IX et qui se poursuit aujourd'hui est celle du vénérable Libermann. Ce fait de la canonisation d'un juit converti sera un événement dans les annales liturgiques.

Il y a huit cents ans que l'Eglise a établi les sévères et longues procédures aujourd'hui en usage pour la béatification et la canonisation des saints. Saint Hugues, évêque de Grenoble, et saint Suibert, évêque de Verden, en Souabe, furent les premiers saints canonisés, en 1134, d'après des formes plus compliquées. Depuis ce temps, des milliers de serviteurs de Dieu, de toutes les classes de la société, ont subi les minutieuses épreuves de ces rigoureux procès qui devaient constater leur sainteté ; mais l'histoire n'en rappelait aucun appartenant à la race d'Israël.

— A la suggestion et à la demande de quelques confrères, le Rév. F.-X. Delage, curé de Notre-Dame de l'Islet, célébrera le cinquantième anniversaire de sa prêtrise le 11 de juillet, au lieu du 6 qui est le jour propre, mais qui tombe le samedi. Les paroissiens de l'Islet seront heureux de voir, à cette fête de leur vénérable curé, tous ses amis, et particulièrement les anciens vicaires et les enfants-prêtres de la paroisse. Le 10 juillet après-midi, un nombre suffisant de voitures attendra l'arrivée des trains montant et descendant, pour transporter les membres du clergé, au logement desquels on aura suffisamment pourvu. — (Communiqué par le Comité de réception.)

— Les ouvriers employés aux différents travaux de la ville de Québec se sont mis en grève la semaine dernière ; ils demandaient une piastre par jour. Ils se promenaient dans les rues, visitant les différents chantiers afin d'empêcher les gens de travailler. Ils se sont rendus deux fois au Parlement Provincial, réclamant du Gouvernement une augmentation de gages pour les travaux publics exécutés par des contracteurs. L'Hon. M. Joly, chef du Cabinet local, avait réussi à décider les contracteurs de leur payer quatre chelins par jour, mais cette somme n'était pas suffisante aux meneurs grevistes qui ont cru mieux faire en se livrant au pillage et porter par là la consternation parmi la population de Québec d'ailleurs si paisible et nullement habituée à se servir de ce genre de moyen pour subvenir au besoin des familles.

Les établissements de M. J. B. Renaud, marchand de farine, et M. Peters, entrepreneur, ont subi des dommages considérables. Il a fallu avoir recours aux troupes pour tenir tête aux grevistes. Parmi ces grevistes on a remarqué plusieurs étrangers que l'on suppose être des émigrants des grevistas européens. Quoique ces grevistas aient résisté aux troupes pendant quelques heures, force a été de se considérer battus, et les atterrissements des grevistas par les rues ont été moins considérables. On nous annonce qu'actuellement Québec jouit d'une parfaite tranquillité, et que la plupart des ouvriers qui avaient été forcés de quitter le chantier, ont repris leur ouvrage.

Un de nos amis de Ste. Anne s'est trouvé à Québec lors de ce tumulte. Il nous rapporte avoir vu plusieurs ouvriers de Ste. Anne faisant groupe parmi les grevistas. Leur ayant témoigné sa surprise de les voir associés à ces grevistas, ils lui répondirent qu'ils n'étaient là que comme spectateurs et qu'ayant été empêchés de travailler par ces grevistas, ils avaient cru bon de s'adjoindre à eux afin d'en imposer par leur nombre et forcer les boss à leur payer un salaire plus élevé.

Ces pauvres ouvriers étaient loin de soupçonner que deux

heures plus tard, les chefs grévistes dont ils faisaient escorte se livreraient à des voies de fait et qu'ils pouvaient peut-être eux-mêmes être les premières victimes de ces odieux attentats à la propriété.

Le cultivateur qui a vendu sa terre pour se faire ouvrier dans une ville, doit assurément regretter d'avoir déserté la campagne, surtout lorsqu'au lieu de l'aisance qu'il croyait y trouver, il n'a en partage dans les villes que la gêne et la pauvreté.

A la nouvelle d'une semblable crise parmi la classe ouvrière de Québec, le cultivateur qui comme son voisin n'a pas eu l'imprudence d'abandonner la culture de sa terre, peut se sentir heureux d'être resté fidèle à l'agriculture. Cette bonne mère nourricière n'a pas promis, il est vrai, à ses enfants de faire fortune en dix ans; elle exige d'eux une vie constamment active et ne leur permet le repos que sur leurs vieux jours. Mais avec l'agriculture, tout est sûr, rien n'est livré au hasard, et si parfois il y a de la gêne, le cultivateur est toujours certain d'y trouver son logis et de quoi se nourrir; il n'y a jamais de désastres et ne court pas le risque de s'attrouper à cette classe de voyous qui sous prétexte de demander du pain, n'ont d'autres ambitions que le vol et le pillage de la propriété de celui qui n'a acquis du bien que par son amour du travail et une grande économie dans ses frais de dépenses.

Ce qui se passe aujourd'hui dans les villes est donc une leçon à ceux qui seraient tentés d'abandonner la campagne pour aller chercher de l'ouvrage dans nos villes où des milliers de bras ne peuvent se le procurer, ou s'ils ont la chance de l'obtenir de le voir se le disputer par des gens découverts qui ne cherchent qu'à susciter le trouble afin de se livrer à une industrie qui leur convient mieux: le vol et le pillage.

Vous cultivateurs, vous pères de famille, qui rêvez pour vos enfants une toute autre position que la vôtre, que l'expérience aussi vous éclaire. Croyez-nous, faites tout simplement de votre fils ce que vous êtes vous-mêmes, c'est-à-dire des travailleurs ayant du cœur à l'ouvrage, et du pain sur la planche.

Plusieurs de nos lecteurs, sans doute, ont été les témoins de ce qui vient de se passer à Québec. Plusieurs mêmes, dans ces circonstances, ont dû se demander pourquoi leurs voisins ont déserté leur foyer pour aller chercher l'aisance dans les villes tandis qu'ils n'y ont rencontré que des déceptions et la misère?

Les mêmes faits n'ont jamais lieu en agriculture car sa production n'a pas de limites; les produits agricoles peuvent être vendus à prix réduit, mais au moins on est certain d'avoir de quoi manger, même se vêtir si on n'a pas de scrupule d'employer son étoffe et son lin. L'ouvrier dans les campagnes gagne aussi un salaire qui n'est pas aussi élevé qu'à la ville; d'autres part, il dépense beaucoup moins qu'à la ville. Nous ne comprenons guère cette désertion de nos campagnes, puisque l'ouvrier le plus souvent va chercher l'incertain pour le certain. Il était heureux dans son village, au milieu de sa famille, de ses amis, l'ambition s'est emparée de lui, de beaux rêves dorés l'ont ébloui et il s'est jeté dans les aventures, sans savoir où il allait. Les pères de famille devraient donc bien réfléchir avant de donner à leurs enfants telle ou telle éducation qui les éloigne du travail des champs.

Encore une fois, pères de familles, donnez à vos enfants une instruction agricole; ne vous jetez pas vous-mêmes dans les aventures et faites en sorte que vos enfants n'abandonnent pas la proie pour l'ombre!

Retard dans la publication de la "Gazette des Campagnes."

Nos lecteurs nous pardonneront sans doute de n'avoir pas publié le numéro de la *Gazette des Campagnes* la semaine dernière, quand nous leur aurons donné les raisons de ce retard.

La maison que nous occupons actuellement étant insuffisante pour l'usage de notre imprimerie et celui de notre famille, il nous fallait songer à l'agrandir. Pour cela nous avons acheté une maison que nous avons dû transporter d'une assez grande distance pour la rejoindre à notre résidence actuelle.

Dans ce transport assez difficile d'une maison nous avons besoin d'un grand nombre de bras qui heureusement ne nous ont pas manqué, car grand nombre de citoyens se sont prêtés généreusement à ce genre de service que l'on appelle dans nos campagnes *corvée*. Nécessairement il nous fallait en premier lieu avoir recours à nos propres ouvriers, qui pendant ce temps-là n'ont pu s'occuper de la composition et de l'impression de la *Gazette des Campagnes*.

Par ce nouvel installation, notre atelier typographe occupera tout le bas de la maison, et nous pourrons disposer en faveur du *Cercle Agricole* tout le haut de cette nouvelle résidence, pouvant contenir à peu près deux cents personnes.

Nous nous disposons de mettre à la disposition des membres du *Cercle Agricole* notre bibliothèque contenant plus de 1200 volumes traitant d'agriculture qui sera installée dans ce deuxième étage.

Avec le concours des amis de l'agriculture nous nous proposons d'établir dans ce même établissement un musée comprenant les échantillons des principales graines et plantes du pays; des échantillons de plantes textiles, légumineuses, oléagineuses, fourragères; des échantillons en grains et en épis de toutes les céréales du pays. A côté du grain de blé, se trouvera la tige de chanvre, de la filasse, un morceau de toile neuve, un morceau de toile usée, de la charpie, du papier, pour montrer aux enfants, que nous convierons à des lectures qui se feront de temps à autre, le développement d'une plante et ses usages divers successifs.

Nous trouverons dans notre musée un auxiliaire de la plus haute importance pour intéresser la jeunesse aux leçons de choses, pour y faire parler les plus timides, pour les habituer tous à observer, à réfléchir sur le but et l'usage de chaque chose, pour leur montrer enfin la nécessité du travail, leur inspirer des sentiments de reconnaissance envers le Créateur et envers leurs parents, et de bienveillance envers leurs semblables.

Cette création n'est pas nouvelle; nous la modélons sur de semblables institutions qui existent dans quelques cantons ruraux de France. La création d'un musée tel que nous le désirons pour Ste. Anne, sera un moyen précieux de faciliter et de rendre fructueux l'enseignement des éléments de l'agriculture.

Réussirons-nous dans notre projet? c'est ce que l'avenir nous dira. Dans tous les cas, nous ne croyons pas impossible de faire à Ste. Anne ce qui se pratique avec tant d'avantage en France dans des cantons ruraux moins considérables que le nôtre. Nous voulons essayer, car nous avons la certitude de pouvoir nous-mêmes en profiter largement; nous avons besoin de nous trouver en contact non-seulement avec les cultivateurs ayant une expérience pratique, mais aussi il nous sera agréable de nous rencontrer avec les jeunes cultivateurs afin que tous ensemble nous sachions ce qu'il convient de faire pour rendre l'agriculture prospère et nous attacher à l'amour du sol.

C'est pourquoi nous les convierons de temps à autre dans

une de nos salles pour y causer de questions agricoles qui pourraient être mises à leur portée.

Nous reviendrons sur ce sujet quand il s'agira d'inaugurer le musée agricole que nous placerons sous le patronage du vénérable curé de la paroisse de Ste. Anne, M. le Grand-Vicaire C. Poiré.

Nul doute que les amis dévoués de l'agriculture se feront un devoir de secondar nos faibles efforts, afin d'assurer le succès de cette nouvelle institution. Nous serons reconnaissants à nos lecteurs les noms de ceux qui voudront bien contribuer au succès de cette œuvre tout à l'avantage du cultivateur.

CAUSERIE AGRICOLE

CULTURE DES PRAIRIES.

On appelle prairie tout terrain qui produit des plantes fourragères. Les prairies sont naturelles ou artificielles.

Les prairies naturelles sont celles qui se forment spontanément, c'est-à-dire sans l'intervention de la main de l'homme : leur gazon est composé exclusivement de graminées, ou à la fois de graminées et d'autres plantes fourragères ; on y trouve aussi quelques plantes auxiliaires.

Dans la création des prairies naturelles, le rôle du cultivateur doit se borner à accélérer la formation du gazon.

Les prairies naturelles ont une durée illimitée.

Les prairies artificielles sont celles que l'homme crée sur tel ou tel terrain et dont la durée est variable, ainsi que la composition.

Il est des prairies artificielles qui sont composées de graminées ou d'un mélange de graminées et d'autres plantes fourragères. Ces prairies ont souvent une durée de plusieurs années.

Il est d'autres prairies artificielles composées d'une seule plante fourragère, telle que le trèfle, qui ne dure que deux ans, ou de sulfoin dont la durée est de dix ans et plus.

Les prairies artificielles, uniquement composées de graminées ont une durée qui varie de 1 à 10 ans et davantage.

Le principal soin de cultivateur quant à ces prairies, c'est d'obtenir sur un terrain donné, la plus grande quantité d'herbe possible avec le moins de frais et le plus de qualité.

Les prairies destinées à être pâturées par le bétail en vue de l'engraissement et de la production du lait doivent être munies d'abreuvoirs fournissant une eau fraîche et abondante ; il faut aussi lui offrir des abris derrière ou sous lesquels il pourra se soustraire aux ardeurs du soleil et aux intempéries atmosphériques ; il importe qu'on place ça et là des poteaux, contre lesquels le bétail puisse aller se frotter : c'est le meilleur expédient pour empêcher qu'il n'endommage les arbres laissés à différents points de la prairie pour servir d'abris aux animaux, contre les ardeurs du soleil.

Avant de procéder à l'établissement des prairies, il importe de s'enquérir de la nature du sol, de sa situation et de sa position.

Tout terrain destiné à être converti en prairie doit être soumis à des labours profonds avant l'hiver, être égalisé et nivelé par des labours superficiels. Il sera rasé par le drainage, s'il y a une pente suffisante, quand il sera couvert de nappes d'eau stagnante ou que son sous-sol sera imperméable. Une végétation adventice, formée par des joncs, des niches ou d'autres plantes analogues, indique l'imperméabilité du sous-sol.

S'il y a lieu d'établir des fossés ou des rigoles pour écouler ou recueillir les eaux, on doit faire en sorte qu'ils donnent les résultats qu'on en attend.

Dans les terres fortes les labours doivent être faits aussi profondément que possible. Dans les terres sablonneuses, dont les couches dépassent plus de quinze à dix-huit pouces, les labours profonds sont moins nécessaires ; ici, il faut s'attacher particulièrement aux reoulges, qui raffermissent le terrain.

Les terrains sablonneux, quoique donnant en général une récolte moins abondante, fournissent, par contre, les meilleures qualités de fourrages.

Les terrains froids, compactes et humides, humeux et marécageux, produisent une plus grande quantité d'herbes, mais perdent sous le rapport de la qualité ; en règle générale, les fourrages qui en proviennent sont grossiers et médiocres. Ils peuvent s'améliorer considérablement par l'emploi du sable, de la chaux et d'autres amendements.

Les espèces fourragères reconnues comme fournissant la plus grande quantité de substances alimentaires et nutritives, semées dans des conditions données, ne s'y maintiennent pas toujours, disparaissent souvent et perdent parfois de leurs propriétés nutritives.

Chaque espèce de fourrage, dit M. le comte de Gasparin, cherche à s'étendre en combattant ses voisines, et c'est après une longue série de luttes que l'équilibre s'établit et que chacune d'elles finit par occuper le rang relatif à sa force de végétation ou à la facilité de sa multiplication.

Il se passe quelquefois longtemps avant qu'un gazon soit complètement formé. Il faut que les circonstances favorisent le dépôt des germes qui conviennent le mieux au terrain ; que la guerre intestine que les plantes se livrent entre elles soit terminée par le balancement réciproque des forces des végétaux. Mais un gazon vieux ne se modifie plus radicalement ; il éprouve seulement des variations causées par celles des saisons qui favorisent tantôt les plantes qui aiment la fraîcheur, tantôt celles qui supportent la sécheresse. Dans les gazons pâturés pendant toute la belle saison, les plantes que les troupeaux refusent de manger se multiplient de préférence, parce qu'elles viennent toutes à maturité et se disséminent abondamment.

Les espèces fourragères réputées médiocres dans d'autres circonstances s'améliorent, sous le rapport de la quantité et de la qualité de la récolte, lorsqu'on les place dans des conditions opposées.

Les espèces fourragères n'ont donc pas de qualités absolues. Il n'est guère avantageux de semer une seule espèce de graine graminée réputée la meilleure, attendu que l'expérience a appris que souvent elle disparaît ça et là, en laissant des vides préjudiciables aux intérêts de l'agriculture.

On ne sème jamais les graines de plantes fourragères dans les prairies sans leur donner une plante protectrice, choisie parmi les céréales. Si le semis se fait à l'automne, on choisit le seigle, l'orge ou le blé ; si c'est au printemps, on lui associe l'avoine. Ces céréales se sèment les premières et se recouvrent à la herse.

On coupe ces fourrages au moment de la floraison ; si on le fait plus tôt, on s'expose à les voir repousser du pied.

Le semis se pratique en une ou deux fois. On fait un mélange intime de toutes les espèces de graines, ou bien on sème

les grosses graines des petites.

Lorsque l'on sème l'emblavure en deux fois, on sème d'abord les grosses graines qu'on enterre en y faisant passer la herse renversée. Ensuite, on sème les graines fines qu'on ne couvre pas; on se borne à y faire passer à deux ou trois reprises le rouleau.

La graine trop profondément enfouie dans la terre, selon l'épé et la grosseur du fruit, est toujours préjudiciable à la nouvelle prairie. Les jeunes plantes provenant de graines fines sont déjà épuisées avant de se montrer à la surface du sol.

La quantité de semence à employer varie avec la nature du sol, le temps qui règne pendant le semis, et le nombre des espèces qui entrent dans le mélange.

Si le sol est humide, on augmente d'un dixième la quantité de semence. Il en est de même si le mélange n'est composé que de deux ou trois espèces.

Un semis un peu trop dur ne porte aucune atteinte sensible et durable au produit de la prairie; tandis qu'une prairie faite par un semis clair n'atteint la productivité qu'elle aurait dû avoir du premier abord, qu'après plusieurs années de végétation, si toutefois elle se rétablit; car plus les jeunes plantes de gazon sont espacées, plus les mauvaises herbes trouvent de la place pour s'établir et se propager. C'est à quoi il est souvent difficile de remédier immédiatement.

Choix des semences.—Généralement cette partie de la formation des prairies n'est pas ce qui occupe le plus un grand nombre de cultivateurs. Le choix des graines leur est indifférent, et il n'est pas rare de voir des cultivateurs, sous prétexte d'économie, utiliser pour ensemençer leurs prairies, les balayures des greniers à foin. Par cette fausse économie, on s'expose à de graves inconvénients. Comme le foin est fauché lors que la plupart des plantes les plus utiles sont en fleurs, il s'ensuit que les balayures de fenils ne contiennent que les graines des plantes les plus précoces, c'est-à-dire celles qui ont précédé les meilleures, lesquelles sont pour le moins inutiles si même elles ne sont pas nuisibles. Elles se trouvent de cette manière à prédominer dans la nouvelle prairie, et on n'en retire qu'un fourrage de mauvaise qualité.

Quelquefois les graines proviennent d'un foin qui a végété sur un sol argileux, humide; alors, si on veut engazonner un terrain sec ou argileux frais, les balayures de fenils ne contiendront par un mélange de graines les plus convenables à ces sols, et le produit dans ce cas sera faible.

Le meilleur procédé pour obtenir des graines de choix pour l'ensemencement des prairies consiste à choisir celles provenant d'un champ placé exactement dans les mêmes conditions que celui que l'on veut ensemençer, ayant la même exposition, la même dose d'humidité, et donnant un produit abondant et de bonne qualité. On choisit dans ce champ la partie la plus exempte de mauvaises herbes, et on laisse arriver à graines la plupart des plantes les plus utiles, puis on fauche, on fane, on bat et on vanne. Ce procédé a cependant l'inconvénient de nous fournir de mauvaises graines c'est-à-dire de plantes inutiles, même nuisibles à la formation d'une prairie: il nous met en outre dans l'impossibilité de pouvoir changer la proportion dans laquelle se trouve les plantes constituantes.

Dans les cultures où l'on entend bien la formation des prairies, on a adopté un procédé propre à remédier à ces inconvénients. Il consiste à produire séparément chacune des espèces

de plantes que l'on veut faire concourir à la formation d'une prairie, en ayant soin de mélanger les graines dans la proportion qui nous paraît la plus convenable.

Afin de s'assurer de la force végétative des graines, on en fera un essai préalable.

Il arrive parfois que les graines de prairies naturelles achetées chez les marchands grainetiers sont beaucoup trop vieilles et lèvent mal ou ne lèvent pas du tout. Voici à ce sujet un conseil très-profitable: On récoltera à la main, au fur et à mesure de leur maturation, les graines des plantes qui doivent former la prairie. Ce travail est minutieux et long; aussi ne devra-t-on le faire qu'une seule fois afin de se procurer la quantité nécessaire de bonnes graines avec lesquelles on créera des pépinières de porte-graines.

Dans chaque paroisse, on devrait établir quelques-unes de ces pépinières où les cultivateurs de la localité iraient s'approvisionner pour leur semence. Comme les graines de plantes fourragères se vendent bien, les quelques cultivateurs qui se livreraient à la production de ces graines y trouveraient leur profit.

Dans le mélange des différentes graines qui composent la prairie naturelle, on a d'abord une forte proportion de graminées; mais il est toujours très-recommandable d'y associer des plantes légumineuses, tels que trèfles de diverses espèces, vesves, etc.

Les légumineuses procurent les trois grands avantages suivants: 1^o. Elles sont la base des meilleurs fourrages; 2^o. Leur végétation étant plus hâtive que celle des graminées, donne un fourrage abondant plus tôt; 3^o. Pour ces plantes, la couche supérieure au terrain est ameublie, enrichie, et la prairie elle-même devient plus fertile.

Quant à la proportion dans laquelle chacune des espèces de plantes doivent entrer dans la prairie, il y a mille circonstances qui peuvent la faire varier, et il est difficile à la théorie d'en tracer les règles. D'ailleurs il est très-rare de voir les plantes demeurer sur la prairie dans la même proportion qu'on les y a mises. Le plus souvent un certain nombre de plantes prennent une forte végétation, tandis que d'autres disparaissent plus ou moins complètement.

Dans l'impossibilité d'établir des règles fixes quant aux choix des mélanges à opérer et à leur proportion, on doit s'en tenir à la pratique et aux exemples qui nous sont offerts par ceux qui réussissent à établir des prairies d'une luxuriante végétation. Par ce moyen, on connaîtra quelles sont les proportions qui ont le plus réussi, et on pourra les adopter avec ou sans changement, suivant les circonstances.

Le meilleur temps pour semer les graines fourragères, c'est lorsque l'atmosphère est calme et disposée à la pluie. L'épandage se fait alors plus facilement et plus régulièrement.

Soins à accorder aux prairies.—La prairie, quelque soit le mode employé pour sa création, demande pendant toute sa vie et surtout pendant son jeune âge des soins d'entretien assez nombreux. Ces soins consistent à enrichir le sol et à favoriser autant qu'il est possible le développement des plantes fourragères. Dans ce but, on recommande de répandre sur les plantes un engrais pulvérulent et actif, l'automne qui suit l'ensemencement et aussitôt après l'enlèvement des céréales, à moins que cet engrais ait été répandu lors du semis.

Dans ce même automne, on fait deux roulages avec un rouleau pesant, afin de raffermir la terre autour des racines. Dans ce même temps on ne doit pas permettre d'entfer les animaux sur la jeune prairie, sous quelque prétexte que ce soit.

Le printemps suivant, dès que les plantes commencent à pousser, on y met pâturer les moutons et on les y ramène après chaque pousse. Les animaux d'espèce bovine doivent en être exclus, parce qu'ils déracinent une trop grande quantité de jeunes plantes.

On pourrait aussi faucher la première année, mais l'herbe est si claire que le produit serait trop faible et le fauchage s'élargit davantage; tandis que le pâturage, par le rasage continu qu'il subit, fait taller les plantes, et l'année suivante elles poussent très ferrées.

On doit cependant faire exception pour les prairies humides; là, le seul mode d'exploitation convenable est le fauchage, car le pâturage est très-nuisible, les animaux y défoncent le sol et brisent le gazon.

Dans les prairies sèches et les prairies fraîches le pâturage se fait par les moutons de préférence aux autres animaux de la ferme, parce qu'ils favorisent singulièrement la croissance de l'herbe, en obligeant les plantes à émettre de non breuses ramifications qui garnissent si bien le pied des plantes.

Lorsque la prairie est destinée au pâturage, son exploitation régulière ne commence qu'à la troisième année; si elle est destinée à être fauchée, son exploitation régulière ne peut commencer qu'à la quatrième année, et on la soumet à un pâturage soigné pendant les trois années précédentes.

(A suivre)

Le barbeau à patates.

On nous communique l'article qui suit, écrit officiellement pour publication dans le prochain numéro du *Journal d'Agriculture*. Ce sujet est tellement pressant que nous sommes heureux d'appeler l'attention immédiate de tous ceux qui s'occupent de culture, sur cet article. Nous espérons que chacun se fera un devoir de faire connaître et de faire appliquer énergiquement le remède signalé, et cela sans retard:

"La chrysomèle des pommes de terre, mieux connue sous le nom de mouche à patates, inonde déjà de tout côté notre province: elle descend par millions sur le fleuve St.-Laurent; les grèves sont couvertes d'insectes parfaits qui se dirigent de tous côtés vers les champs de patates qu'ils attaquent aussitôt que les feuilles sortent de terre. De même, par toutes les voies, l'insecte se transporte dans toutes les directions, et notre récolte de patates sera nulle si nous ne prenons pas des moyens énergiques mais efficaces pour les combattre.

"Heureusement pour nous, après vingt ans d'expérience dans l'Ouest, on est arrivé sinon à les détruire complètement, du moins à diminuer leurs ravages au point d'obtenir des récoltes ordinaires. Ce moyen nous le conseillons à tous, c'est de mettre une grande cuillerée de vert de Paris dans un seau d'eau, de brasser, et avec un petit balai, très-petit, d'arroser légèrement les feuilles, après avoir recoué le balai au-dessus du seau afin de perdre le moins d'eau possible. Il faudra répéter l'arrosage au tout de foin que l'on verra des œufs ou des larves sur les feuilles—soit, au plus, une fois par semaine,—jusqu'à ce que la victoire soit complète.

"Cultivateurs, rappelez-vous que c'est un devoir pour vous de faire tous vos efforts pour détruire ce nouvel ennemi, si puissant qu'il menace d'une destruction complète et immédiate une de nos récoltes les plus importantes: le pain du pauvre, comme

est appelée avec raison la pomme de terre.

"Le bon vert de Paris se vend communément de 83 à 40 cents la livre. Une livre devrait suffire pour sauver de la destruction un arpent de patates. C'est donc un moyen qui est à la portée de tous les cultivateurs, et que chacun doit se faire un devoir immédiat d'employer sans relâche, pour la conservation de sa récolte de patates.

"Il ne faut pas oublier que le vert de Paris est un poison violent. Il faudra donc ne point laisser traîner ce poison, mais le garder constamment dans un lieu sûr, où ni les enfants ni les animaux n'aient accès. Quant aux vaisseaux et balais dont on se servira, il vaudrait mieux en destiner un à cet usage exclusif que l'on aura soin de vider, de laver et de mettre en sûreté chaque fois que l'on s'en sera servi.

"Nous espérons que tous nos lecteurs, sans exception, vont se mettre à l'œuvre, qu'ils emploieront le vert de Paris avec les précautions nécessaires aussi souvent qu'il le faudra, et qu'ils feront tous leurs efforts pour propager ce remède facile chez chacun de leurs voisins, afin que les efforts pour la destruction de ce terrible insecte deviennent généraux par toute la Province de Québec."

Couvaison des poules.

Dès que la poule a commencé sa couvaison, il faut avoir soin de répandre dans le nid une cuillerée à soupe de souffre en poudre. La chaleur causée par la poudre évaporise le souffre qui pénètre dans toutes les parties du corps de la poule et tue les poux ainsi que les lentes qui éclosent au bout de dix jours; en employant ce moyen la poule est complètement débarrassée de poux et lentes lorsqu'elle quitte son nid avec sa couvée.

Il est important d'avoir deux poules qui couvent en même temps, car s'il arrive quelques accidents les deux couvées peuvent être données à une seule mère. Il arrive fréquemment que l'éclosion des œufs ne se fasse pas le même jour, dans ce cas pour éviter que les poulets nouveaux venus ne soient blessés par les œufs qui les entourent, on peut les transporter à une autre couveuse à mesure qu'ils arrivent.

Par ce moyen non-seulement les poulets peuvent être exempts de blessures, les œufs à éclore qui restent ont une meilleure chance de réussite; car la poule couveuse sentant qu'elle a des petits sous elle, se soulève de ses œufs, et ceux-ci n'ont pas la chaleur convenable pour mener à bonne fin leur éclosion.

Les rôles d'évaluation.

Nous empruntons à la *Gazette de Joliette*, l'article suivant qui pourrait avoir son application pour un grand nombre de nos paroisses:

Le code Municipal, article 716 dit que, aux mois de Juin et de Juillet, tous les trois ans, les estimateurs de toute municipalité dresseront un rôle d'évaluation, dans lequel sont énoncés toutes les particularités requises par les dispositions du Titre deuxième de ce code.

Au nombre de ces particularités se trouve la suivante; 7. la valeur réelle de ces biens fonds (imposables) La loi est bien claire et bien formelle sur ce point, et il semble qu'il suffit de l'énoncer pour que tous l'interprètent correctement.

Tel n'est pas le cas cependant, et la plupart des estimateurs, dans notre comté (et peut-être dans le district), ne craignent pas, au mépris de la loi et de leur serment d'office, de rabaisser la valeur de la propriété et de n'estimer en fin de compte, les biens immeubles qu'à un quart, un tiers ou à la moitié de leur valeur réelle.

Dans le comté de Joliette, beaucoup de paroisses sont estimées au tiers de leur valeur, quelques-unes à la moitié, et nous ne croyons pas qu'à part la municipalité de Joliette, les biens fonds d'une seule paroisse sont estimés à environ leur valeur, c'est-à-dire, aux deux tiers de la valeur réelle. Mais notre comté seul n'est pas en arrière sous ce rapport et il en est plus du la moitié des 60 du Bas Canada qui tombent dans la même faute, soit par ignorance soit par préjugé.

Nous voudrions pouvoir dire que c'est par ignorance. La chose

serait à demi excusable. Malheureusement c'est le préjugé seul qui fait que les immeubles sont estimés de cette manière. En prenant la valeur réelle, on a pour de payer des taxes trop élevées. On craint que, connaissant la richesse réelle et relative de chaque particulier, les gouvernements ou les municipalités ne prélèvent des contributions plus élevées que celles qui existent. Préjugés que tout cela ! Car lorsque la valeur de la propriété est plus élevée, le taux devient moindre en proportion, de manière que la taxation n'exécède jamais les besoins absolus dans chaque municipalité.

Un autre inconvénient résultant de cette estimation fautive, c'est que des personnes bien qualifiées à devenir électeurs par le fait de leur inscription sur les listes électorales, sont privées du droit de suffrage et ne peuvent pas prendre, au désir de la loi et de la constitution, part au fonctionnement de la chose publique.

Pendant les élections, il nous est arrivé souvent d'entendre dire par des gens aisés sous le rapport de la fortune " mon nom n'est pas inscrit sur la liste. Pourtant j'ai une propriété qui vaut bien deux cents piastres ; je l'ai payée huit cents ou même mille piastres. " Consultez le rôle d'évaluation, avons-nous répondu, et vous verrez que votre immeuble est estimé à \$180, \$190, ou même \$195

Alors on se fâche, on malmène les estimateurs, on les accuse de partialité et d'injustice. Ce n'est plus le temps ; c'est lors de la confection des rôles qu'il convient d'avoir ce zèle et d'exiger que sa propriété soit évaluée à un taux raisonnable pour donner le droit d'électeur. Mais c'est surtout aux estimateurs qu'il incombe de donner à chaque propriété sa valeur réelle et de conférer à chaque individu le droit que la constitution lui accorde : celui de prendre part par son vote, à la gouverne des affaires publiques, à l'administration des affaires de l'Etat.

On nous demandera peut-être :

" Qu'est-ce que la valeur réelle d'une propriété ? " Pour notre part, nous considérons que la valeur réelle d'une propriété est la somme que chacun peut obtenir de son bien-fonds, ou la somme pour laquelle il peut le vendre en tout temps.

Dans le cours de juin et de juillet, les rôles d'évaluation doivent être faits dans toutes les municipalités rurales de cette Province. Il devient donc urgent d'étudier la loi à cet égard, de la comprendre et de la mettre en vigueur. Que l'on ne craigne pas de donner aux biens-fonds de cette Province la valeur qu'ils ont réellement ; mais que l'on s'efforce de remplir fidèlement et au meilleur de sa connaissance les devoirs que la loi impose.

Choses et autres.

Le "Doriphora" ou barbeau à patates en France.—La présence de cet insecte destructeur de la patate a été signalée à Rambervillers (chef-lieu du canton du département des Vosges). De suite, le ministre de l'Agriculture et du Commerce, dans sa sollicitude pour les intérêts de l'Agriculture, s'est empressé d'envoyer sur les lieux M. Gustave Heuzé, inspecteur-général de l'Agriculture pour vérifier ce fait. Il est résulté heureusement de la constatation faite, ce qui avait déjà été reconnu par un entomologiste distingué, que cet insecte au nom de *chrysomela turida*, quoiqu'ayant quelque rapport avec le *doriphora*, ne s'attaque pas à la patate. La panique que la prétendue présence du barbeau à patates a causé parmi les cultivateurs de cet endroit donnait lieu à espérer que des mesures plus énergiques seraient prises immédiatement lors de son apparition.

Pour nous qui avons été les témoins des ravages que cet insecte peut causer dans nos champs à patates, qui l'avons vu à l'œuvre l'été dernier, nous devons nous mettre en garde contre sa réapparition en lui faisant une guerre immédiate, jusqu'à ce que l'on ait réussi à le chasser de nos champs, d'ussion-nous pour cela prendre plusieurs journées d'un travail continu et avoir l'aide de voisins qui n'auraient pas encore le malheur d'en avoir dans leurs champs.

Dans une paroisse où ces insectes seraient en grand nombre, les cultivateurs qui voyagent devraient avoir soin de visiter leurs voitures, soit en partant ou en arrivant chez eux, afin de s'assurer s'ils n'en ont pas entraînés avec eux, et de les détruire s'ils en aperçoivent.

Si malheureusement, dans le voisinage des chemins de fer, il

se trouvait des champs à patates infestés de ces insectes, il vaudrait mieux faire brûler immédiatement les tiges des patates afin d'empêcher qu'ils se propagent dans d'autres localités par le va et vient des chars. On ne saurait trop prendre de moyens pour empêcher la propagation de ce redoutable et terrible ravageur de nos patates, qui poursuit sa marche dévastatrice avec une si déplorable rapidité, qu'en moins d'une semaine toutes les tiges des patates d'un champ assez considérable peuvent être mangées.

La lutte contre ce terrible insecte a donné lieu à des recherches et à des expériences de la part de plusieurs amis de l'Agriculture. M. le chevalier J. C. Taché, député ministre de l'Agriculture, à Ottawa, a publié un traité très-utile sur cette importante question. Nous conseillons aux cultivateurs d'acheter ce volume ; il est en vente au prix de 10 cts. chez tous les libraires et au Bureau de la *Gazette des Campagnes*. Nous devrions aussi suivre à la lettre les bons conseils que nous donne M. A. E. Barnard, rédacteur du *Journal d'Agriculture*, dans un article publié dans une des pages du présent numéro de la *Gazette des Campagnes*.

Mauvaises herbes qui croissent sur les chemins municipaux.—Il est bon de rappeler un règlement dont l'exécution a plus d'importance qu'on ne le croit généralement, quoique dans un grand nombre de localités, on ne s'occupe guère de le faire mettre en pratique.—Le voici : " Les mauvaises herbes, telles que les marguerites, chardons, endévis sauvages, chicorés, chélidoines et autres plantes reconnues comme nuisibles, qui croissent sur les chemins municipaux, doivent être coupées ou détruites entre le vingt de juin et le premier d'août de chaque année, par les personnes tenues à l'entretien des chemins où elles se trouvent.

Abeilles.—Lorsque surviennent plusieurs journées de mauvais temps qui retiennent les abeilles au logis, il faut présenter de la nourriture aux essaims nouvellement obtenus, voire à toutes les colonies peu pourvues. Les bâtisses en vue d'obtenir du miel, lorsque le trèfle et le sain foin seront en fleurs, doivent toujours être tenues prêtes, ainsi qu'un nombre suffisant de ruches pour loger tous les essaims qui pourront venir.—*L'Apiculteur*.

* * La chasse, la pêche, la promenade, les courses de chevaux, le cultivateur doit les avoir en aversion, en inspirer du dégoût à tous ses employés ; car il est notoire que ces plaisirs n'ont servi à l'avancement de personne ni à l'amusement de l'homme économe et prudent. C'est pendant que le cultivateur s'absente pour se procurer ces récréations déplacées que le bétail languit, que la tempête renverse un abri mal assuré, que la pluie fait tort au troupeau, que l'eau envahit les jardins, que... On a dit dans tous les temps, que le meilleur engrais c'est l'œil du maître.... qu'on ne se contente donc pas de lire ce proverbe, qu'on en profite.

Bibliographie.

Les livres sur la Dévotion au Sacré-Cœur de Jésus.—Nous signalons à nos lecteurs quelques uns des ouvrages les plus recommandables sur la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus que l'on peut se procurer à la librairie de J. B. Rolland & Fils à Montréal.

Le mois du Sacré-Cœur de Jésus, un vol. in 32 cartonné de 25 centims par A. M. D. G. en est rendu à sa 27^{me} édition. Ce livre est destiné à toutes les personnes pieuses et animées d'une sainte dévotion envers le Sacré-Cœur de Jésus et qui sont dans l'usage de sanctifier d'une manière spéciale le mois de juin pendant lequel on célèbre la fête. Il contient pour chaque jour une courte réflexion, une oraison jaculatoire, et l'on a ajouté à cette édition une visite à St. Sacrement pour chaque jour du mois, les prières de la messe etc. ce qui en fait le vade-mecum des âmes dévotes au Sacré-Cœur.

De la Dévotion au Sacré-Cœur de Jésus par le P. Franco B. J. et traduit de l'italien par le chanoine Labès un vol in 18 rel de 75 cent.

Dans cet ouvrage sur la dévotion au Sacré-Cœur, le P. Franco s'est proposé de faire connaître avec exactitude quelle est l'origine de cette dévotion, quel en est le véritable objet dans toute son étendue, les fruits qu'elle est appelée à produire, la fin que le divin Sauveur s'est proposé en présentant son cœur à

l'amour des hommes, et enfin la manière de l'honorer. Cet écrit ne contient rien d'inutile; il est riche pour le fond, plein d'originalité et très pratique.

Un ouvrage de ce genre à la portée de tous les fidèles, propre à les éclairer et à les diriger dans cette excellente dévotion, n'existait pas; c'est ce qui a déterminé le P. Franco à composer le sien.

Le Nouveau Manuel de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, par le P. Franco, S. J., traduit par le chanoine Labis, un vol., in-18 rel. de 75 centimes.

Ce volume est un recueil aussi complet qu'il nous semble possible de le faire des exercices en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus: direction et offrande des actions ordinaires, formule de réparation et de consécration adoptées à tous les états, méditations et prières pour chaque jour du mois de juin, et pour le premier vendredi de chaque mois, neuvaines, etc. C'est un travail de compilation, mais qui n'en sera peut-être que plus utile aux personnes pieuses.

L'Excellence de la dévotion au Cœur adorable de Jésus, d'après le P. Gallifet, un vol. in-18, 38 centimes.

Ce volume commence par un traité sur la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, savoir son origine, son progrès, ses pratiques, ses résultats. Dans une seconde partie, on trouve une étude particulière de cette dévotion en ce qui concerne la France. L'auteur s'y applique à démontrer que là seul est notre espoir et notre salut. L'ouvrage se termine par un abrégé de la vie et de la B. Marguerite-Marie Alacoque, la grande promotrice de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, si dignement racontée par un éminent et pieux contemporain le P. Croiset.

L'imitation du Sacré-Cœur de Jésus, par le P. Franco, un 18 rel. chagr. D. S. T., \$1.50.

Cet ouvrage a pour but de démontrer que l'imitation du Sacré-Cœur de Jésus est l'abrégé de la perfection chrétienne, et que par elle on peut en parcourir, en simplifier toutes les voies. A cet effet, l'auteur a divisé son ouvrage en cinq livres: dans le premier, il traite de la connaissance du Sacré-Cœur de Jésus et des moyens de l'acquérir. Dans le deuxième, ce divin Cœur apprend au pécheur à revenir à Dieu par les degrés de la vie purgative. Dans le troisième, il se présente au juste comme modèle des vertus dont l'exercice constitue la vie illuminative; et dans le quatrième comme guide à cet état de perfection appelé vie unitive. Le cinquième livre résume toute doctrine précédente dans l'imitation du Sacré-Cœur de Jésus présent dans l'Eucharistie, sous le titre de vie eucharistique.

De la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, précédé d'une introduction, sur le jansénisme par le R. P. Dalguis, 1 vol., in-12, 88 centimes.

Après avoir, dans une introduction, vrai chef-d'œuvre d'exactitude et de précision, résumé en quelques pages bien des volumes sur le jansénisme, ce protio insaisissable, cet ennemi né de la dévotion au Sacré-Cœur, l'auteur aborde le fond même du sujet. Appuyé sur la tradition catholique, il développe ce qu'on pourrait appeler la Théologie du Sacré-Cœur d'une manière aussi solide qu'intéressante. Ce livre, plein d'aperçus nouveaux renferme des chapitres admirables sur l'amour du cœur de Jésus pour les hommes, mais plus particulièrement pour les pécheurs et pour les âmes qui aspirent à la perfection. On y lira avec profit ce qui regarde les dévotions en général.

Le chrétien à l'école du Sacré-Cœur de Jésus, ou études de ses vertus par le P. Jacques Nouet S. J.; revu et mis en ordre par le P. Pottier S. J. in 12 \$1.00.

On sait l'estime générale qu'ont obtenue de son temps et que conservent de nos jours les œuvres spirituelles de cet illustre religieux.

L'une des plus remarquables est celle où il prit, pour sujet le Sacré-Cœur de Jésus. On y trouve la sûreté d'enseignement, la fécondité de vues, l'élevation de pensées, les applications pratiques, l'oraison pénétrante, enfin la noble simplicité de la clarté qui signalent éminemment tous ses autres écrits. Le volume ne contient pas moins de près de 700 pages. Il est divisé en huit grands sujets qui ont pour titre: "Imitation du Cœur de Jésus. Parfaite innocence du Cœur de Jésus.—Très-profonde humi-

lité du Cœur de Jésus;—Douceur ineffable, du Cœur de Jésus, —Pauvreté du Cœur de Jésus,—Pureté virginale du Cœur de Jésus,—Obéissance du Cœur de Jésus,—Admirable charité du Cœur de Jésus; et qui se subdivisent eux-mêmes en une quinzaine de chapitres, selon le plan du docte reviseur.

RECETTES

Conservation du fromage.

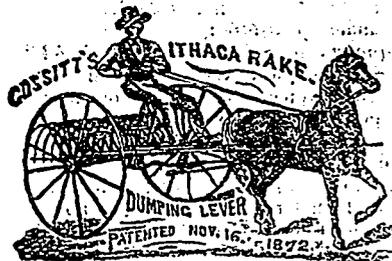
Pour garder un fromage que vous désirez conserver sain pendant longtemps, enterrez-le dans du charbon pulvérisé. S'il est déjà ouvert vous l'empêcherez de sécher en couvrant d'un légère couche de beurre la partie entamée.

Blanchissage au moyen du son.

Faites tremper le linge pendant quelques temps dans de l'eau chaude pour ramollir les corps gras et leur donner plus de facilité à être absorbés par la pâte de son, puis faites bouillir 1 livre de son dans 6 pintes d'eau, et formez-en une pâte avec laquelle vous savonnez le linge.

On emploie généralement ce mode de blanchissage pour les foulards et les mouchoirs de baptême à vignettes de couleur.

RATEAU ITHACA DE COSSITT.



Cette gravure représente le Rateau Ithaca fabriqué par G. M. Cossitt et Frère à leurs manufactures de Brockville pour la Province d'Ontario, et Montréal pour la Province de Québec.

Cet instrument en usage depuis plusieurs années, outre les premiers prix obtenus aux expositions provinciales d'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, sans compter les premiers prix à de nombreuses expositions de comté, a son dernier lieu obtenu le premier prix à la dernière exposition tenue à Québec en septembre dernier.

Les soussignés étant exclusivement occupés depuis vingt-cinq ans à la confection d'instruments d'agriculture qui ont été hautement appréciés par les acheteurs, sont en état de livrer sur les marchés des instruments qui ne le cèdent en rien tant sous le rapport de la confection que d'une longue durée. Tous les instruments vendus sont garantis pour un an et ils dureront la vie d'un homme si on accorde à ces instruments les soins ordinaires.

Le rateau Ithaca est très-bien adapté au râtelage du grain ou du foin, et fait un travail valant plus que son prix coûtant, en râtelant trente arpents de charrue. Le cheval fait tout le travail ardu du déversage, le cultivateur n'ayant qu'à soulever seulement le levier, ce qui s'opère facilement. Un enfant de douze ans peut le mettre en opération.

Plus de 20,000 de ces rateaux sont actuellement en usage. La fonte n'entre nullement dans la confection de cet instrument.

Pour circulaire et adresse s'adresser à R. J. LATIMER

Bureau de COSSITT & FRÈRE,

81, rue McGill à Montréal.

Pour références, s'adresser à Firmin H. Proulx, au Bureau de la Gazette des Campagnes.